



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<https://www.economiedistributive.fr/Le-revenu-social>

# Le revenu social

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1976 à 1987 - De 1982 à 1983 - N° 815 - septembre 1983 -

Date de mise en ligne : dimanche 15 octobre 2006

Date de parution : septembre 1983

---

**Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés**

---

Le principe du revenu social repose, nous l'avons dit, sur le fait que sa distribution est rendue possible par les immenses progrès dans l'automatisation de la production. Car pour nous le revenu social est un héritage. Si nous savons aujourd'hui, non pas seulement soulager notre peine à l'aide d'un outil, mais, ce qui est bien plus, faire travailler

L'homme est l'héritier d'un immense patrimoine culturel qu'il trouve aujourd'hui en naissant, car l'équipement agricole et industriel n'est qu'une oeuvre collective poursuivie au cours des siècles par une foule innombrable de chercheurs et de travailleurs tacitement associés pour l'amélioration continue de la condition humaine.  
J. Duboin, "Les yeux ouverts"

des machines automatiques à notre place, c'est parce que les générations qui nous ont précédés ont toutes oeuvré dans le même sens, afin que nous et nos descendants, ayons une vie moins pénible que fut la leur. Ainsi, tous cohéritiers des fruits de tant d'efforts, nous avons tous, hommes, femmes, enfants, valides ou invalides, étudiants, actifs, ou retraités, et tous au même titre, droit à ce revenu social créé par le travail des machines. Qu'on ne dise pas aux femmes qu'elles n'ont droit qu'à la portion congrue parce que peu d'entre elles, autrefois, ont fait de ces découvertes et inventions qui ont façonné notre monde. Leur travail, effacé ou méprisé comme nous l'avons vu, y a largement contribué !

Ainsi le revenu social à tous, c'est l'égalité des droits économiques. Utopie cette égalité des droits ? En vertu de quoi ? La loi salique, comme le droit d'aînesse, sont heureusement et depuis longtemps dépassés !

Les droits politiques ne suffisent plus à assurer la liberté, car, pour vivre, il faut avoir de quoi vivre. Les droits du citoyen doivent se compléter des droits économiques du consommateur, concrétisés par un "revenu social" auquel il aura droit du berceau au tombeau. La femme y a droit car aucune loi naturelle ne la condamne à dépendre économiquement de l'homme.  
J. Duboin, "Les yeux ouverts"

Or cette égalité des droits économiques, c'est la source même de tous les autres droits. Distribuer pour tous les enfants, par exemple, les mêmes revenus, c'est donner les mêmes possibilités de formation aux filles et aux garçons. Distribuer des revenus également à tous les adultes, c'est reconnaître l'indépendance financière des femmes, et sans cette indépendance des moyens, il n'est aucune indépendance possible. Distribuer des revenus à tous ceux que leur âge dispense de participer au travail nécessaire, c'est reconnaître que tous ont contribué, en leur temps, sous une forme ou sous une autre, à la prospérité de la société. Ainsi le Revenu Social, en donnant aux femmes l'indépendance financière, leur assure la complète égalité de traitement, tout au long de la vie.